

École de Technologie Supérieure

Systeme d'information financière des universités 2019-2020

Elaine Annie Bedard
Responsable des ressources financières

13/10/2020

Date

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Actif à court terme										
1	Encaisse (001)	s/o	70 958 942	0	0	0	57 551		71 016 493	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	0	0	0	0	654 267		654 267	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	0	0	0	0	0		\$	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0		\$	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	15 951 373	---	---	---	---		15 951 373	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	1 015 371	---	---	---	---		1 015 371	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	1 763 457	9 703 764	1 035 187	0	37 206		12 539 614	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	0	0		\$	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	7 567 211	24 219 365	0	0	7 243 650		39 030 226	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	1 045 988	0	0	0	0		1 045 988	10
11	Stocks (075)	s/o	0	0	---	0	0		\$	11
Total de l'actif court terme			98 302 342	33 923 129	1 035 187	\$	7 992 675	\$	141 253 332	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	0	0	0	0	0		\$	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	1 128 106	0	8 980 873	0	0		10 108 979	13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0		\$	14
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	639 349	0	0	0	12 253 476		12 892 825	15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	0	0	0	0	0		\$	16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	0	0	0		\$	17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	427 049 701	---	---		427 049 701	18
19	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	0	---	---		\$	19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	4 386	0	0		4 386	20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0		\$	21
22	TOTAL DE L'ACTIF		100 069 797 \$	33 923 129 \$	437 070 147 \$	- \$	20 246 151 \$	- \$	591 309 224 \$	22

PASSIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Passif à court terme										
23	Découvert de banque (201)	s/o	0	0	0	0	0	0		\$ 23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	0	0	8 718 683	0	0		8 718 683	24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	0	0	3 497 253	0	0		3 497 253	25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	4 419 400	---	---	---	---		4 419 400	26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	17 560 023	0	---	0	0		17 560 023	27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	0	0	---	0	0			\$ 28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	9 577 199	0	148 436	0	0		9 725 635	29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	3 330 516	194 313	---	---	0		3 524 829	30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	33 728 816	0	0	0		33 728 816	31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	5 094 084	0	0		5 094 084	32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	31 463 015	0	7 567 211	0	0		39 030 226	33
Total du passif à court terme			66 350 154	33 923 129	25 025 667	\$	\$	\$	125 298 949	
Passif à long terme										
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	28 894 000	0	0	0	0		28 894 000	34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	91 917 620	0	0		91 917 620	35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	0	207 465 610	---	---		207 465 610	37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	0	0	0			\$ 38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	653 495	0	5 851 400	0	10 905 880		17 410 776	39
40	TOTAL DU PASSIF		95 897 648 \$	33 923 129 \$	330 260 297 \$	- \$	10 905 880 \$	- \$	470 986 955 \$	40

SOLDES DE FONDS

41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	0	0	0	0	9 340 270		9 340 270	41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	---	---	---	0	0			\$ 42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	4 172 149	---	---	---	---		4 172 149	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	---	---	---	0	---			\$ 44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	---	---	---	0	---			\$ 45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	---	---	106 809 850	---	---		106 809 850	46
47	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		4 172 149 \$	- \$	106 809 850 \$	- \$	9 340 270 \$	- \$	120 322 269 \$	47
48	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		100 069 797 \$	33 923 129 \$	437 070 147 \$	- \$	20 246 151 \$	- \$	591 309 224 \$	48

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7		
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	19 889 756	---	---	---	---	19 889 756	1	
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	3 719 262	---	---	---	---	3 719 262	2	
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	s/o	1 079 861	---	---	---	---	1 079 861	3	
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du forfaitaire international) (404)	s/o	387 950	---	---	---	---	387 950	4	
5	Droits de scolarité des étudiants déréglés (406)	s/o	2 976 669	---	---	---	---	2 976 669	5	
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	s/o	0	---	---	---	---	\$	6	
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	4 273 761	---	---	---	---	4 273 761	7	
8	Cotisations des étudiants (455)	s/o	1 657 873	---	---	---	---	1 657 873	8	
9	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalités (450)	s/o	4 066 136	---	---	---	---	4 066 136	9	
10	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	s/o	81 456	---	---	---	---	81 456	10	
11	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		38 132 725	\$	\$	\$	\$	38 132 725	11	
12	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	114 914 766	974 787	0	---	---	115 889 553	12	
13	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	s/o	79 480	1 646 929	5 019	0	0	1 731 428	13	
14	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	s/o	3 084 620	8 110 613	0	0	0	11 195 233	14	
15	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	s/o	974 585	0	0	0	0	974 585	15	
16	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	4 961	---	---	4 961	16	
	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:									
17	Ministère (530)	s/o	---	---	5 849 113	---	---	5 849 113	17	
18	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	646 691	---	---	646 691	18	
19	Gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	2 076 319	---	---	2 076 319	19	
20	Autres (533)	s/o	---	---	1 199 696	---	---	1 199 696	20	
21	TOTAL DES SUBVENTIONS		119 053 451	10 732 328	9 781 799	\$	\$	139 567 578	21	
22	Intérêts et dividendes (435)	s/o	1 260 819	0	0	0	238 286	1 499 104	22	
23	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	0	0	0	0	0	\$	23	
24	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	0	0	0	---	0	\$	24	
25	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	0	0	0	0	0	\$	25	
26	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	Note 1 (annexe 20)	563 381	16 027 958	0	0	2 807 897	19 399 236	26	
27	Gains sur vente de placements (526)	s/o	0	0	0	0	209 328	209 328	27	
28	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	0	---	---	\$	28	
29	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	1 026 491	---	---	---	---	1 026 491	29	
30	Ventes externes (460)	s/o	16 025 610	0	0	---	0	16 025 610	30	
31	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	576 049	0	0	0	0	576 049	31	
32	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		19 452 350	16 027 958	\$	\$	3 255 510	38 735 818	32	
33	TOTAL DES PRODUITS		176 638 525 \$	26 760 286 \$	9 781 799 \$	- \$	3 255 510 \$	- \$	216 436 121 \$	33

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7		
1	Masses salariales									
2	Direction	s/o	5 453 174	0	---	---	---	5 453 174	1	
3	Gérance	s/o	2 672 364	0	---	---	---	2 672 364	2	
4	Enseignants-chercheurs	s/o	34 611 522	566 959	---	---	---	35 178 481	4	
5	Chargés de cours	s/o	11 966 936	0	---	---	---	11 966 936	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	5 279 854	4 341 240	---	---	---	9 621 094	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	788 727	82 862	---	---	0	871 589	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	15 398 733	264 400	---	---	0	15 663 133	8	
9	Personnel de soutien technique	s/o	10 595 065	132 052	---	---	0	10 727 117	9	
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	6 869 761	94 858	---	---	---	6 964 620	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	2 713 101	0	---	---	---	2 713 101	11	
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	20 003 917	925 212	---	---	0	20 929 129	12	
13	TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX		116 353 154	6 407 584	\$	\$	\$	\$	122 760 739	13
14	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	956 000	---	---	---	---	956 000	14	
15	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	1 391 399	0	---	---	0	1 391 399	15	
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	59 541	30 205	---	---	0	89 746	16	
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	239 841	1 776 223	---	---	0	2 016 064	17	
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	945 991	1 317 044	---	---	0	2 263 035	18	
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	1 199 258	900 344	---	---	987	2 100 589	19	
20	Bourses (735)	s/o	7 079 463	11 461 643	---	---	447 148	18 988 254	20	
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	3 282 369	1 049 293	0	0	1 953 517	6 285 179	21	
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	1 069 570	368 991	---	---	2 419	1 440 980	22	
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	0	0	---	---	0	\$	23	
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o	10 996 536	1 191 690	0	---	54 963	12 243 189	24	
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	360 247	12 183	---	---	1 127	373 557	25	
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	6 077 225	148 068	0	---	0	6 225 293	26	
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	79 607	178 939	---	---	0	258 546	27	
28	Location-exploitation (830)	s/o	98 969	64 355	---	---	0	163 324	28	
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o	---	1 026 491	---	---	---	1 026 491	29	
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	0	0	0	0	0	\$	30	
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20)	2 741 764	635 235	5 172	---	7 748	3 389 919	31	
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20)	0	0	(0)	---	---	(0)	32	
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o	278 140	13 074	4 753 656	0	607	5 045 477	33	
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	0	0	0	0	0	\$	34	
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	0	---	---	\$	35	
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	18 688 374	---	---	18 688 374	36	
37	Amortissements des autres éléments de l'actif (891)	s/o	---	---	52 632	---	---	52 632	37	
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	969 585	178 924	0	0	104 925	1 253 434	38	
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		37 825 504	20 352 702	23 499 834	\$	2 573 442	\$	84 251 481	39
40	Ventes internes (878)	s/o	(183 841)	0	---	---	0	(183 841)	40	
41	Gains et pertes latents (879)	s/o	0	0	0	0	299 393	299 393	41	
42	TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES		37 641 663	20 352 702	23 499 834	\$	2 872 834	\$	84 367 033	42
43	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13	0	0	0	0	0	\$	43	
44	TOTAL DES CHARGES		153 994 817 \$	26 760 286 \$	23 499 834 \$	- \$	2 872 834 \$	- \$	207 127 771 \$	44
45	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		22 643 708 \$	- \$	(13 718 034) \$	- \$	382 676 \$	- \$	9 308 349 \$	45

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	3 247 175		97 253 976		8 704 769		109 205 920	1
2	Redressement des années précédentes	Annexe 11 0	0	0	0	0			2
3	Solde de fonds redressé	3 247 175		97 253 976		8 704 769		109 205 920	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3 176 638 525	26 760 286	9 781 799	0	3 255 510	0	216 436 121	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4 153 994 817	26 760 286	23 499 834	0	2 872 834	0	207 127 771	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	22 643 708		(13 718 034)		382 676		9 308 349	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite	s/o 1 808 000	---	---	---	---		1 808 000	7
8	Apports reçus à titre de dotations	s/o							8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o							9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 0	0	23 273 908	0	252 826		23 526 734	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 23 526 734	0	0	0	0		23 526 734	11
12	Sous-total	924 974		9 555 874		635 502		11 116 349	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	4 172 149 \$	- \$	106 809 850 \$	- \$	9 340 271 \$	- \$	120 322 269 \$	13

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

École de Technologie Supérieure
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2020

Annexe 1

		Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	19 889 756	---	0	---	0	---	---		19 889 756	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	---	---	3 719 262	---	---	---	---		3 719 262	2
3	Montants forfaitaires canadiens des étudiants réglementés (403)	---	---	1 079 861	---	---	---	---		1 079 861	3
4	Montants supplémentaires chargés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10% du for	---	---	387 950	---	---	---	---		387 950	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglementés (406)	0	---	2 976 669	---	0	---	---		2 976 669	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes crédités et autofinancés (407)	0	---	0	---	0	---	---		\$	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	0	---	0	---	4 273 761	---	---		4 273 761	7
8	Cotisations des étudiants (455)	---	---	0	---	---	1 657 873	---		1 657 873	8
9	Admissions, inscriptions, amendes, frais de stage ou de supervision, etc. (450)	130 014	9 503	3 926 620	0	0	0	0		4 066 136	9
10	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	0	0	0	8 475	0	0	72 981		81 456	10
11	Total des produits provenant des étudiants	20 019 769	9 503	12 090 362	8 475	4 273 761	1 657 873	72 981	\$	38 132 725	11
12	Subventions du Ministère (515)	---	0	114 914 766	---	0	0	---		114 914 766	12
13	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	17 000	0	0	0	0	62 480	0		79 480	13
14	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	0	3 084 620	0	0	0	0		3 084 620	14
15	Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	532	0	590 463	383 591	0	0	0		974 585	15
16	Total des subventions	17 532	\$	118 589 849	383 591	\$	62 480	\$	\$	119 053 451	16
17	Intérêts et dividendes (435)	---	---	1 231 998	---	0	0	28 821		1 260 819	17
18	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	0	---	---	---	---		\$	18
19	Produits provenant du fonds de dotation (445)	---	---	0	---	0	0	0		\$	19
20	Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0		\$	20
21	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	559 039	0	4 342	0	0	0	0		563 381	21
22	Gains sur vente de placement (526)	---	---	0	---	---	---	---		\$	22
23	Recouvrement des coûts indirects (465)	0	0	1 026 491	---	0	0	0		1 026 491	23
24	Ventes externes (460)	0	0	9 319	0	145 277	937 643	14 933 370		16 025 610	24
25	Autres produits (466, 470)	59 303	23 222	214 353	22 048	119 933	21 746	115 442		576 049	25
26	Total des produits autres	618 342	23 222	2 486 504	22 048	265 211	959 389	15 077 633	\$	19 452 350	26
27	TOTAL DES PRODUITS	20 655 643 \$	32 725 \$	133 166 715 \$	414 114 \$	4 538 972 \$	2 679 742 \$	15 150 615 \$	- \$	176 638 525 \$	27

Ecole de Technologie Supérieure
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2020

Annexe 2

	Enseignement/ Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9		
1	Masses salariales									1	
2	Direction	1 418 273	289 387	2 564 533	433 304	486 491	139 851	121 337	5 453 174	2	
3	Gérance	123 895	603 650	1 017 514	607 415	0	319 891	0	2 672 364	3	
4	Enseignants-chercheurs	34 611 522	0	0	0	0	0	0	34 611 522	4	
5	Chargés de cours	11 966 936	0	0	0	0	0	0	11 966 936	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	4 758 601	0	20 577	0	123 735	376 940	0	5 279 854	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	176 110	98 884	121 531	204 786	6 518	180 898	0	788 727	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	5 885 001	2 996 308	4 137 786	809 799	800 152	696 951	72 734	15 398 733	8	
9	Personnel de soutien technique	4 563 299	2 517 701	1 765 015	875 973	339 232	297 298	236 547	10 595 065	9	
10	Personnel de soutien de bureau	2 787 845	417 415	2 194 878	665 508	361 486	286 718	155 912	6 869 761	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	0	0	2 317	2 503 306	0	0	207 478	2 713 101	11	
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	13 031 871	1 614 604	2 802 003	1 415 093	467 646	479 873	192 827	20 003 917	12	
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	79 323 353	8 537 950	14 626 153	7 515 185	2 585 260	2 778 419	986 834	\$ 116 353 154	13	
14	Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	956 000	956 000	14	
15	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages	948 695	108 014	173 141	90 278	30 363	26 769	14 139	1 391 399	15	
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	27 136	0	32 405	0	0	0	0	59 541	16	
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	239 841	0	0	0	0	0	0	239 841	17	
18	Formation et perfectionnement (710)	426 543	10 577	449 055	31 467	11 445	10 943	5 960	945 991	18	
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	620 174	16 368	380 931	37 053	74 565	66 249	3 917	1 199 258	19	
20	Bourses (735)	6 460 430	1 500	28 575	0	457 640	131 318	0	7 079 463	20	
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	987 589	2 780	853 990	15 518	505 717	894 081	22 693	3 282 369	21	
22	Fouritures et matériel (745)	284 813	69 514	216 434	185 846	200 119	57 541	55 302	1 069 570	22	
23	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	23	
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	886 405	904 781	2 406 855	3 883 672	1 978 466	190 956	745 402	10 996 536	24	
25	Volumes et périodiques (750)	26 804	320 298	6 963	2 254	3 903	25	0	360 247	25	
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	137 098	347 064	18 313	3 343 990	1 214	104 368	2 125 179	6 077 225	26	
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	31 187	0	16 473	23 632	376	7 939	0	79 607	27	
28	Location-exploitation (830)	671	378	51 708	8 534	14 947	22 731	0	98 969	28	
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0	29	
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	1 295 658	1 195 459	49 741	125 713	4 417	66 610	4 165	2 741 764	30	
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	24 907	(28 454)	3 547	0	0	0	0	31	
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	(25 378)	121 589	1 000	72 246	0	108 683	278 140	32	
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0	33	
34	Autres charges (860, 870)	14 613	2 924	778 768	110	115 052	5 400	52 718	969 585	34	
35	Total des charges autres	12 387 657	2 979 187	5 556 487	7 752 614	3 470 471	1 584 930	3 138 157	956 000	35	
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	36	
37	Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	(183 841)	(183 841)	37	
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0	38	
39	Total avant éléments extraordinaires	91 711 009	11 517 137	20 182 640	15 267 799	6 055 732	4 363 349	3 941 151	956 000	39	
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0	40	
41	TOTAL DES CHARGES	91 711 009 \$	11 517 137 \$	20 182 640 \$	15 267 799 \$	6 055 732 \$	4 363 349 \$	3 941 151 \$	956 000 \$	153 994 817 \$	41

École de Technologie Supérieure
Produits par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2020

Annexe 3

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1 Subvention du Ministère (515)	0	377 816	123 293	0	0	0	0	473 678	0		974 787	1
2 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	1 637	1 645 292	0	0	0	0	0	0		1 646 929	2
3 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	275 024	7 835 589	0	0	0	0	0	0		8 110 613	3
4 Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	4
5 Total des subventions	\$	654 477	9 604 173	\$	\$	\$	\$	473 678	\$	\$	10 732 328	5
6 Intérêts et de dividendes (435)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	6
7 Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	---	---	0	---	---	---	---		\$	7
8 Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	8
9 Produits provenant d'une fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	9
10 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	78 700	13 669 559	0	0	0	969 373	1 310 326	0		16 027 958	10
11 Gains sur vente de placements (526)	---	---	---	---	0	---	---	---	---		\$	11
12 Ventes externes (460)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	12
13 Autres produits (466, 470)	0	0	0	0	0	0	0	0	0		\$	13
14 Total des produits autres	\$	78 700	13 669 559	\$	\$	\$	969 373	1 310 326	\$	\$	16 027 958	14
15 TOTAL DES PRODUITS	- \$	733 177	23 273 733	- \$	- \$	- \$	969 373	1 784 004	- \$	- \$	26 760 286	15

École de Technologie Supérieure
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2020

	Enseignement/ Recherche	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		
1	Masses salariales											\$	1
2	Direction	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		2
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		3
4	Enseignants-chercheurs	0	0	566 959	0	0	0	0	0	0	0		4
5	Chargés de cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	0	4 304 113	0	0	0	9 995	27 132	0	0		6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	0	20 360	0	0	0	2 531	59 971	0	0		7
8	Personnel professionnel non enseignant	0	52 405	62 317	0	0	0	0	149 678	0	0		8
9	Personnel de soutien technique	0	0	19 034	0	0	0	0	113 018	0	0		9
10	Personnel de soutien de bureau	0	0	42 203	0	0	0	0	52 655	0	0		10
11	Personnel de métier et ouvrier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	0	20 024	820 761	0	0	0	1 045	83 381	0	0		12
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	\$	72 429	5 835 748	\$	\$	\$	13 572	485 835	\$	\$	6 407 584	13
14	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	30 205	0	0	0	0	0	0	0		15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	0	0	1 776 223	0	0	0	0	0	0	0		16
17	Formation et perfectionnement (710)	0	813	902 874	0	0	0	73 488	339 869	0	0		17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	0	16 507	367 624	0	0	0	303 289	212 924	0	0		18
19	Bourses (735)	0	621 075	10 574 520	0	0	0	205 018	61 030	0	0		19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	0	12 303	986 389	0	0	0	9 462	41 140	0	0		20
21	Fournitures et matériel (745)	0	(4 815)	236 573	0	0	0	22 739	114 494	0	0		21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	0	8 321	1 048 267	0	0	0	55 553	79 550	0	0		23
24	Volumes et périodiques (750)	0	0	12 183	0	0	0	0	0	0	0		24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	616	71 319	0	0	0	76 133	0	0	0		25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	0	0	0	0	0	15 259	163 679	0	0		26
27	Location exploitation (830)	0	0	1 069	0	0	0	14 383	48 902	0	0		27
28	Transfert de coûts indirects (865)	0	0	1 026 491	0	0	0	0	0	0	0		28
29	Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	5 928	404 248	0	0	0	15 493	209 567	0	0		30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	0	0	0	0	0	12 855	218	0	0		32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		33
34	Autres charges (860, 870)	0	0	0	0	0	0	152 129	26 795	0	0		34
35	Total des charges autres	\$	660 747	17 437 984	\$	\$	\$	955 801	1 298 169	\$	\$	20 352 702	35
36	Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		36
37	Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		37
38	Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		38
39	Total avant éléments extraordinaires	\$	660 747	17 437 984	\$	\$	\$	955 801	1 298 169	\$	\$	20 352 702	39
40	Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		40
41	TOTAL DES CHARGES	- \$	733 177	23 273 733	- \$	- \$	- \$	969 373	1 784 004	- \$	- \$	26 760 286	41

Nom de l'établissement : École de technologie supérieure

978010

**FORMULAIRE DE DÉCLARATION
ÉTAT DU TRAITEMENT 2019-2020
DU PERSONNEL DE DIRECTION
DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES**

**Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Secteur de l'enseignement supérieur
Direction générale du financement
Date : 31 août 2020**

TABLEAU 2 : TRAITEMENT IMPOSABLE DES AUTRES CATÉGORIES DE PERSONNEL DE DIRECTION

		Valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie (**)	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres composantes du traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement (*)	6	Le plus élevé	157 108 \$	38 068 \$
		Moyenne	152 856 \$	23 423 \$
		Le moins élevé	143 444 \$	3 195 \$
Personnel de direction des services	24	Le plus élevé	164 057 \$	12 763 \$
		Moyenne	135 197 \$	6 926 \$
		Le moins élevé	119 190 \$	414 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	23	Le plus élevé	132 125 \$	132 289 \$
		Moyenne	108 549 \$	11 494 \$
		Le moins élevé	84 055 \$	0 \$

(*) Excluant le doyen et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.

(**) En équivalence au temps plein; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

TABLEAU 3 : VALEUR MONÉTAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

1^{ère} partie: Personnel de direction supérieure

Nom et fonction	Allocations et frais remboursés	
	Nombre de mois dans la fonction	Valeur en \$
François Gagnon, Directeur général	10,7	18 464 \$
Cédric Pautel, Directeur général par intérim	1,3	3 270 \$
Cédric Pautel, Secrétaire général	10,7	8 262 \$
Michel Huneault, Directeur des affaires académiques	12,0	12 660 \$
Marie-José Nollet, Doyenne des études	12,0	3 938 \$
Charles Despins, Directeur de la recherche et des partenariats	12,0	14 647 \$
Claire Samson, Doyenne de la recherche	8,5	3 594 \$
Ghyslain Gagnon, Doyen de la recherche	0,5	115 \$
Jean Belzile, Directeur du développement stratégique et des ressources	12,0	8 706 \$
Stéphanie Sauvé, Directrice des relations institutionnelles par intérim	5,1	539 \$
Luc Martin, Directeur du Bureau de projet - Complexe D	12,0	8 821 \$

2^e partie: Autres catégories de personnel de direction

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement (*)	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur en \$
Personnel de direction des composantes de l'établissement (**)	6	Le plus élevé	28 241 \$
		Moyenne *	12 231 \$
		Le moins élevé	1 611 \$
Personnel de direction des services	24	Le plus élevé	11 955 \$
		Moyenne *	3 428 \$
		Le moins élevé	0 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	23	Le plus élevé	8 091 \$
		Moyenne *	2 033 \$
		Le moins élevé	0 \$

(*) Ne considérer que les personnes qui ont reçu des remboursements de dépenses ou des allocations. Ne s'applique pas autrement.

(**) Excluant le doyen et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés dans la première partie du tableau 3, relative au personnel de direction supérieure.

ÉTAT DU TRAITEMENT 2019-2020

ÉTABLISSEMENT : École de technologie supérieure

NOTE COMPLÉMENTAIRE

Un des sept membres du personnel de direction supérieure a effectué au moins quatre années de mandat continu.

En accord avec le protocole des cadres supérieurs en vigueur, une indemnité de départ d'une année de traitement (salaire annuel de base) est prévue lorsque celui-ci quittera l'université.

- Jean Belzile : indemnité de départ détenu et non-exercé de 189 191\$

Au cours de l'année 2019-2020, des indemnités de transition ont été octroyées à trois personnes après la fin de leur mandat dans un emploi de direction supérieure.

- Transition au poste de Doyen des études (16 560 \$)

- Transition au poste de Directeur de l'administration (6 414 \$)

- Transition au poste de Directeur général (42 755\$) / Un montant de 3 757 \$ est reporté en 2020-2021 pour la période du 1er au 31 mai 2021

Forfaitaire versé selon évaluation au rendement au personnel de direction supérieure :

- Claire Samson : Évaluation au rendement 1er juin 2019 (6 284 \$)

Date : 31 août 2020



Le génie pour l'industrie

ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE

RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT
2019-2020

RAPPORT REQUIS EN VERTU DE LA
LOI SUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT
DE NIVEAU UNIVERSITAIRE

SOU MIS AU
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

OCTOBRE 2020

TABLE DES MATIÈRES

1. CONTEXTE MONDIAL	3
2. PLANIFICATION STRATÉGIQUE	4
2.1 Milieu universitaire et formation d'avant-garde	4
2.2 Pôle d'excellence en recherche et développement appliqués	5
2.3 Zone d'innovation et Centech	5
2.4 Modèle de formation à l'entrepreneuriat	6
2.5 Ancrage aux milieux	7
2.6 Équité, diversité et inclusion (ÉDI)	7
3. ÉVOLUTION DES PROGRAMMES	7
4. DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL	8
 ANNEXE - Plan stratégique 2019-2022, pour une ÉTS agile, créative et humaine	

1. CONTEXTE MONDIAL

« Le savoir et l'apprentissage sont les plus riches ressources renouvelables dont dispose l'humanité pour relever les défis et frayer des voies nouvelles. Mais l'éducation ne s'adapte pas seulement à un monde changeant, elle le transforme. »¹

Dans son document de réflexion sur les grands enjeux de l'éducation pour 2030, l'OCDE affirme que les grands changements sociétaux nous pousseront de plus en plus vers une formation moins pointue.²

Comme les derniers mois nous l'ont démontré, les défis économiques, sociaux et environnementaux seront de plus en plus présents. Les inégalités de revenu, l'interdépendance des chaînes d'approvisionnement, les données en libre accès versus la cybercriminalité, l'impact et la portée mondiale des médias sociaux, la montée fulgurante de la technologie comme l'intelligence artificielle et la question d'éthique qui en découle, les mouvements de population, les changements climatiques et l'épuisement des richesses naturelles constituent des éléments marquants pour les prochaines années.

Le contexte actuel et même celui qui le précédait ont prouvé que la société a besoin que nous formions des esprits critiques, que nous ayons la capacité de fixer des objectifs et de les communiquer clairement, et que nous développions des habiletés de travail en équipes multidisciplinaires pour identifier des solutions à des problèmes complexes. Pour ce faire, il faudra éduquer et conscientiser les citoyens de cette société afin qu'ils réalisent quel est leur impact personnel et communautaire, qu'ils en assument la responsabilité et qu'ils posent des actions en conséquence. Nous devons également former des ingénieurs qui composent avec l'imprédictibilité de l'humain et la gèrent, car l'interaction entre l'humain et la machine est de plus en plus présente. Ce niveau de complexité accru repousse constamment les limites de la technologie et étend les connaissances de domaines transversaux comme l'intelligence artificielle.

Ce changement s'effectue sur plusieurs générations et doit s'opérer sur plusieurs niveaux. De l'éducation des nouveaux étudiants à la contribution des chercheurs d'expérience, en passant par la formation des professeurs, des cadres et des employés, et par la sensibilisation et le devoir des professionnels que nous formons, l'École est un moteur de création de citoyens responsables, et d'acteurs économiques, sociaux et environnementaux. Par ailleurs, l'École est à la merci des événements sociétaux touchant ses citoyens comme la COVID-19, qui marquera l'histoire à plus d'un chapitre, et dont les effets et impacts sur notre système prendront des générations à se mesurer. Ces derniers pourraient même entraîner une baisse d'attrait pour l'université en général.

La formule pédagogique de l'ÉTS, l'une des clés de son succès, favorise l'acquisition de connaissances par l'intermédiaire d'expériences pratiques en laboratoire et de travail en équipe. Cette formule est plus facile et bénéfique à transmettre en présence, mais le contexte de la COVID-19 nous a amenés à trouver des solutions pour des modes à distance ou co-modale. Cela dit, ces solutions ne résolvent pas tous les problèmes posés par la COVID-19 et sont temporaires, car elles ne peuvent pas répondre aux besoins de transmission de connaissances pratiques qui font partie du mode d'enseignement de l'École.

¹ <https://fr.unesco.org/futuresofeducation/>
[https://www.oecd.org/education/2030/E2030%20Position%20Paper%20\(05.04.2018\).pdf](https://www.oecd.org/education/2030/E2030%20Position%20Paper%20(05.04.2018).pdf)

² [https://www.oecd.org/education/2030/E2030%20Position%20Paper%20\(05.04.2018\).pdf](https://www.oecd.org/education/2030/E2030%20Position%20Paper%20(05.04.2018).pdf)

Cette nouvelle réalité nous a amenés, comme toutes les institutions universitaires, à repenser et à questionner certaines façons de faire, et en tant qu'une des plus importantes facultés/écoles de génie au Canada, l'ÉTS doit continuer d'assumer le leadership dans ces réflexions.

2. PLANIFICATION STRATÉGIQUE

En ce qui a trait aux principales réalisations et faits saillants de l'École au cours de la dernière année, il apparaît clairement que l'ÉTS :

- poursuit une croissance de l'ordre de 8 % aux cycles supérieur(entre 2018-20 et 2019-20) comparativement à 2,9 % pour les autres universités du Québec;
- a réussi à accroître son corps professoral de 6 %;
- croît non seulement en taille, mais aussi en diversité et en profondeur, incorporant dorénavant dans ses préoccupations les grands enjeux planétaires, tels que le développement durable, les changements climatiques et les transformations à tous les niveaux, autant sociaux, économiques, politiques que technologiques;
- demeure toutefois fidèle à sa mission première énoncée lors de sa création en 1974, résolument tournée vers le génie d'application, l'enseignement coopératif, la recherche et le transfert technologique, ce qui s'avère particulièrement pertinent et important aujourd'hui pour un Québec qui fait face à une pénurie de main-d'œuvre spécialisée et à des défis de transformation numérique et technologique sans précédent.

Fort de ses succès, l'École continue d'appliquer son processus de planification stratégique établi l'année dernière, lequel a été appuyé par de nombreuses consultations auprès de sa communauté. Ainsi, elle se donne les moyens de poursuivre sa lancée à tous les niveaux, de se projeter dans le futur et de multiplier le développement d'innovations pour permettre au Québec de demain de relever avec succès les grands défis auxquels il sera confronté. Ce plan stratégique peut être consulté en annexe. Il présente le détail, pour la communauté de l'ÉTS, des mesures à entreprendre et des cibles à atteindre entre 2019 et 2022.

Dans une perspective élargie du Plan stratégique, quelques pistes de réflexion en cours, démontrant notre leadership et notre souci constant d'être novateurs, vous sont présentées.

2.1 Milieu universitaire et formation d'avant-garde

S'appuyant sur sa mission et ses valeurs, l'ÉTS se distingue autant par la qualité de son milieu de vie - caractérisé par son ouverture à tous les genres et toutes les tendances, l'accueil privilégié réservé aux femmes à tous les postes, la mise en pratique des préceptes de l'équité-diversité-inclusion et des mesures visant à éradiquer les violences à caractère sexuel - que par la richesse des formations qu'elle dispense à une clientèle de plus en plus diversifiée aux trois cycles universitaires.

Déjà reconnue pour ses nombreuses innovations pédagogiques adaptées aux finissants du cégep technique ainsi que pour le déploiement d'une offre exceptionnelle en enseignement coopératif, l'École sera en mesure d'incorporer et d'explorer des sujets transdisciplinaires, combinant les points de vue des sciences humaines et sociales, voire des beaux-arts, à ceux des sciences pures et appliquées. En vue d'élargir son bassin d'étudiants et d'étendre la portée de son savoir, l'École développe actuellement une formation de mise à niveau en science pour les

étudiants des cégeps qui n'ont pas un profil scientifique. Des discussions sont également en cours avec l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA) en vue d'arrimer leur programme à notre futur baccalauréat en aéronautique. De plus, nous sommes partie prenante dans le projet d'« Aérocampus », où enseignement, recherche et transfert technologique, en collaboration avec le CTA, seraient concentrés sur un même site.

2.2 Pôle d'excellence en recherche et développement appliqués

L'ÉTS poursuit ses objectifs établis dans son plan de recherche stratégique 2017-2020, et travaille activement à la production du nouveau qui devrait être disponible au cours des prochains mois. Elle entend demeurer un acteur incontournable des partenariats industriels en misant sur des choix de recherche visant des applications concrètes dans des domaines précis en collaboration avec ses partenaires industriels. Elle aspire également à devenir un lieu d'émergence de réseaux et de créneaux de recherche mondialement reconnus. Dans le but de favoriser la diversité des modèles de recherche, huit thématiques prioritaires ont été déterminées, soit l'aérospatial, l'énergie, l'environnement, les infrastructures et les milieux bâtis, les matériaux et la fabrication, la santé, les technologies de l'information et des communications, et le transport terrestre. Ces thématiques regroupent plusieurs projets de recherche repoussant les limites de la technologie, notamment :

- L'intelligence artificielle destinée à mieux gérer la consommation énergétique, ce qui pourrait résoudre les problèmes complexes liés à l'électronique de puissance et à ses applications dans divers domaines, en particulier celui des énergies renouvelables.
- La propagation d'ondes pour analyser l'état d'une structure, un projet visant à prolonger la durée d'utilisation de nos infrastructures vieillissantes de quelques dizaines d'années.
- Les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour contribuer à l'atteinte des cibles de développement durable, et ce, en élaborant des systèmes d'acquisition de connaissances et d'intelligence artificielle établis sur un nuage informatique écologique intelligent et durable.

2.3 Zone d'innovation et Centech

Compte tenu des réalisations notoires du Centech, l'incubateur à jeunes pousses, en démarrage d'entreprises technologiques et de l'importance accordée par l'ÉTS à la formation à l'entrepreneuriat pour tous ses étudiants, on peut envisager que cette approche s'impose déjà graduellement comme un modèle à suivre bien au-delà de nos frontières. Les investissements en technologies de rupture ont connu une croissance de plus de 500 % entre 2013 et 2017 à l'échelle mondiale, mais les jeunes pousses en technologies de rupture sont caractérisées par un risque technologique élevé. De plus, l'entrepreneuriat (technologique) demeure le maillon faible de la chaîne de valorisation, en particulier durant la période critique de croissance (0-5 ans) d'une entreprise. L'approche de l'École et son soutien sont donc essentiels et ont une grande valeur ajoutée, car ils aident à augmenter la longévité des jeunes entreprises technologiques afin qu'elles ne fassent pas partie des 45 % qui meurent entre 2 et 5 ans après leur création.

La montée de la technologie passe donc par le Centech, qui permet des collaborations académiques et industrielles, et agit à titre de catalyseur pour transformer les recherches et le savoir en innovation, et de formateur pour la nouvelle génération d'entrepreneurs. À ce titre, l'ÉTS compte bientôt déposer un projet ambitieux pour la croissance économique et technologique de la métropole et du Québec; projet qui nourrira l'ambition d'être reconnue à l'échelle mondiale à titre de référence en matière d'innovation technologique de rupture. Ces

technologies ou combinaisons de technologies de rupture sont en lien avec le monde de la recherche et offrent un avantage fortement différenciateur. Le Centech aide les jeunes entreprises à lancer rapidement ces technologies qui mènent à des ventes à l'international, à l'attrait d'investissements importants et au recrutement de dizaines d'employés, et ce, après aussi peu que 18 mois dans certains cas.

Ces technologies reposent de plus en plus sur les jeunes pousses, qui ont un accès plus abordable aux ressources technologiques, sont de nature plus agile que les plus grandes entreprises et s'inscrivent dans un mouvement sociétal qui valorise de plus en plus l'entrepreneuriat. L'accompagnement qu'offrira la Zone d'innovation visera à accélérer la création, le développement et le taux de survie des entreprises de haute technologie en leur facilitant l'encadrement et l'accès aux ressources essentielles à leur croissance.

Le milieu de vie urbain dans lequel s'inscrit la zone peut être considéré comme étant connecté, collaboratif et durable. La proximité de McGill, de Concordia, du HEC, de l'UQAM, et de l'UdeM et de la Polytechnique résulte en 10 des 18 universités québécoises qui sont atteignables en moins de 10 minutes. De plus, les 200 000 étudiants de Montréal représentent 11 % de la population totale de Montréal, ce qui place Montréal au premier rang des grandes villes universitaires en Amérique du Nord.

2.4 Modèle de formation à l'entrepreneuriat

Le secret du modèle de formation à l'entrepreneuriat de l'ÉTS et du Centech repose sur quatre piliers importants :

- 1) Des programmes de formation intégrés au premier, au deuxième et au troisième cycles. Les étudiants peuvent choisir de suivre un de plusieurs cours optionnels en entrepreneuriat, lesquels offrent les rudiments de base pour l'entrepreneuriat, le repreneuriat ou l'intrapreneuriat. Dans le cadre de la réalisation d'un projet concret, ils introduisent les étudiants à la pratique du développement d'un produit et d'une entreprise. Suite à une compétition interne à la fin du cours, certaines équipes se voient invitées dans les programmes du Centech, ce qui permet de créer un large bassin d'entrepreneurs potentiels et arrime les programmes universitaires avec le programme d'entrepreneuriat du Centech.
- 2) L'ÉTS et le Centech insistent pour que leurs professeurs/entrepreneurs/mentors soient des gens d'expérience en industrie ou en tant qu'entrepreneur. Cela contribue à une formation pratique et appliquée et permet d'appuyer fortement cette dernière.
- 3) L'ÉTS et le Centech croient en l'inclusion et la diversité. Tout comme les programmes de l'ÉTS, les programmes du Centech sont ouverts à tous les entrepreneurs, sans restriction sur la provenance, l'âge, l'expérience, le niveau d'éducation, etc. Plus de 2/3 des entrepreneurs ne proviennent pas de l'ÉTS et cette diversité est source de créativité et d'innovation. Des efforts particuliers sont faits pour augmenter la présence des femmes et des minorités visibles à tous les niveaux : entrepreneurs, entrepreneurs en résidence, membres du CA, etc.
- 4) Une approche « fail-fast ». L'objectif est de valider le plus rapidement possible chaque proposition avec le marché et d'éliminer les options non porteuses le plus rapidement possible afin de permettre aux entrepreneurs de pivoter leur solution vers un marché plus prometteur. C'est l'approche favorite des milieux entrepreneuriaux reconnus. C'est pourquoi le Centech sépare sa formation en plusieurs programmes, de durée de

plus en plus longue. Chaque programme intègre également un nombre de jalons importants que les entrepreneurs doivent atteindre pour pouvoir demeurer dans le programme.

2.5 Ancrage aux milieux

Dès le début et conformément à sa mission, l'École a su focaliser son attention sur le développement technologique et économique du Québec. Une multitude de mesures et de projets ont été mis en place au fil des ans à cet égard, devenant progressivement plus ambitieux par leur taille et leur complexité, comme la création du Quartier de l'innovation conjointement avec l'université McGill, co-fondatrice du QI, et avec le soutien financier de la Ville de Montréal, du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada. De telles initiatives sont appelées à se répéter dans l'avenir, en réponse aux besoins et aux défis de nouveaux partenaires locaux, nationaux, ou même internationaux, témoignant de la capacité de l'ÉTS à créer des arrimages profonds avec ces milieux. Notons également le fort apport de l'École en région, malgré qu'elle soit située à Montréal. Avec 40 % de ses étudiants provenant des régions du Québec et 40 % de ses diplômés qui vont en région après leurs études, l'ÉTS contribue grandement à l'essor économique des régions. En tant qu'institution de diffusion et d'accréditation des savoirs, l'ÉTS continue de renforcer ses liens étroits avec la société à divers niveaux, afin de contribuer à accroître l'étendue de son savoir et à faire prospérer l'innovation et son essor économique.

2.6 Équité, diversité et inclusion (ÉDI)

L'ÉTS continue de mettre l'accent sur le peaufinage de son plan d'ÉDI dont l'une des principales missions est d'augmenter à 30 % son nombre de femmes étudiant en génie d'ici 2030. Nous avons atteint 18 % cette année, soit une augmentation de 4 % au cheminement universitaire en technologie et de 2 % aux programmes de baccalauréat par rapport à l'an dernier. L'ÉTS accorde également une grande importance à l'inclusion des personnes membres de la communauté LGBTQ2+ en plus des groupes sous-représentés. D'autres aspects de la diversité sont également pris en compte, notamment le personnel nouvellement arrivé au Canada et détenant des diplômes de l'international. Notre plan d'action comprend des stratégies qui tiennent compte des principes de l'intersectionnalité afin de répondre au mieux aux obstacles distincts rencontrés par les femmes, les minorités visibles, les personnes autochtones et les personnes ayant une déficience.

3. ÉVOLUTION DES PROGRAMMES

La formation de niveau baccalauréat à l'ÉTS comprend actuellement sept programmes en ingénierie. Ces programmes comprennent des spécialisations sous la forme de concentrations ou de profils d'étude qui ont évolué avec le temps pour rester en phase avec les besoins de l'industrie et de la société. Dans le même esprit, il est prévu dans les prochaines années de créer de nouveaux programmes d'étude afin d'étendre l'offre de formation de l'ÉTS à d'autres secteurs connexes.

En plus de s'efforcer constamment à bonifier ses programmes pour l'arrimage avec les programmes d'études des collèges, en vue d'optimiser l'arrivée des étudiants à l'université, l'École développe de nouveaux programmes qui répondent aux enjeux de la société ou qui permettront de l'améliorer. La mise sur pied du programme de design numérique en est un bel exemple; programme qui a fait l'objet d'une étude de marché poussée avec la consultation de plus de 40 designers montréalais et qui s'effectuera en collaboration avec l'École de design

Nantes Atlantique, avec qui l'ÉTS a un partenariat depuis quelques années dans le cadre du Centech. Le design numérique étudie l'interaction entre l'humain et la machine et la façon dont on interagit avec les objets. Le futur pavillon F, dont la construction sera entamée dans un proche avenir, accueillera ce nouveau programme.

La mise sur pied d'un baccalauréat en environnement est également en cours, ce qui ajoutera une nouvelle facette au génie de l'ÉTS. Ce nouveau programme bénéficiera de la récente création du Centre d'études et de recherche intersectorielles en économie circulaire (CÉRIEC). Les recherches du CÉRIEC seront intimement liées au contenu du programme sur l'environnement. L'économie circulaire est un modèle de développement économique visant à maintenir et à valoriser le capital naturel sur une base continue, à optimiser le rendement des ressources et à minimiser les pertes dans un système au moyen d'une gestion efficace des réserves et des flux de matière et d'énergie. Le CÉRIEC répondra donc à un besoin important en matière de recherche et de développement de nouvelles connaissances, technologies et solutions innovantes tout en appuyant l'enseignement et la formation liés à la thématique.

Le développement du programme en environnement et d'un programme en informatique donné conjointement par deux secteurs de l'université favorisera davantage l'interdisciplinarité et l'intersectorialité de l'ÉTS en amalgamant différents secteurs et disciplines au sein des deux programmes, ce qui donnera plus d'options de cheminements aux étudiants et élargira l'horizon du génie de l'École.

Dans le domaine des technologies de la santé, l'ÉTS a actuellement une offre de formation limitée aux 2^e et 3^e cycles et explore aussi l'opportunité d'étendre cette offre au 1^{er} cycle. Ces développements permettront d'offrir aux étudiants québécois une nouvelle offre de formation, toujours selon un modèle de formation appliquée et branchée sur les besoins de la société.

Au niveau des études de 2^e et 3^e cycles, l'ÉTS va poursuivre la formation de personnel hautement qualifié en utilisant les programmes académiques existants qui donnent déjà toute la latitude nécessaire pour effectuer des projets en phase avec les besoins sociétaux. Une croissance importante du nombre d'étudiants en recherche est attendue avec l'embauche continue de nouveaux professeurs et l'expansion actuelle des espaces de laboratoire.

4. DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

À la lumière des sections précédentes et en alignement avec sa planification décennale, l'ÉTS entrevoit aussi des enjeux importants pour son développement institutionnel. Ceci est particulièrement marqué sur les plans des ressources professorales, financières et immobilières.

a) Ressources professorales

La croissance effrénée des dernières années a causé un défi important, notamment sur le plan des ressources professorales. Pour avoir une formation de qualité, pour assurer une disponibilité des professeurs hors des salles de classe, pour le développement des connaissances et pour l'encadrement aux cycles supérieurs, le ratio d'encadrement de l'ÉTS doit être ramené à un niveau plus acceptable que le niveau actuel, soit à environ 25 EETP par professeur. Ce niveau est encore plus élevé que la moyenne québécoise, mais correspond approximativement à celui de l'École Polytechnique, de UBC, de Waterloo et de UofT.

Il faudra pratiquement doubler le corps professoral dans les dix prochaines années pour arriver à ce niveau, ce qui implique la création d'environ 150 postes supplémentaires de professeurs. L'ÉTS constitue une exception dans un monde où la croissance est d'environ 1 % par année.

b) Ressources financières

Le financement du génie représente un enjeu depuis l'application de la nouvelle formule de financement des universités. Un ensemble de mesures temporaires compensatoires ont été mises en place par le gouvernement, mais une solution permanente doit être apportée. Si aucune solution n'est identifiée, l'ÉTS perdra environ 12 M\$ de sa subvention de fonctionnement à partir de 2022-2023. Cette épée de Damoclès n'est pas compatible avec notre besoin criant d'embauche de professeurs, comme mentionné précédemment. Aussi, même maintenues, ces mesures ne suffisent pas à assurer notre mission de former du personnel hautement qualifié pour répondre aux besoins croissants d'ingénieurs dans la société québécoise.

Bien que la situation ne soit pas réglée, nous percevons une grande ouverture de la part du ministère.

c) Ressources immobilières

Finalement, la croissance évoquée de la clientèle a aussi causé un enjeu sur le plan des ressources immobilières. L'ÉTS a soumis plusieurs projets qui permettent de redresser la situation actuelle. Ces demandes ont reçu, jusqu'à présent, une écoute favorable de la part du gouvernement, mais le travail est loin d'être terminé. L'ÉTS est bien en dessous des normes d'espace déterminées par le gouvernement du Québec, et de ce fait, nos projets courants ne nous permettront que de nous rapprocher des normes en vigueur selon notre volume d'étudiants actuel. Toute augmentation du niveau d'activité ferait recroître le déficit d'espace. Notons que l'embauche des professeurs induit à une expansion des activités aux cycles supérieurs et un besoin important en termes d'espace de laboratoires de recherche.

Deux projets importants sont en cours à cet effet, soit de la réfection de l'ancienne brasserie DOW et la construction du pavillon F, qui ajouteront à eux deux l'espace nécessaire pour répondre aux besoins actuels de l'ÉTS. La rénovation du pavillon A est un autre projet d'envergure (40 M\$) en cours, qui transformera 5 000 m² existants en espaces de recherche, ce qui répondra à un important besoin lié à l'embauche de plus de 90 nouveaux professeurs au cours des dix dernières années, dont 36 postes supplémentaires dans les cinq dernières années.

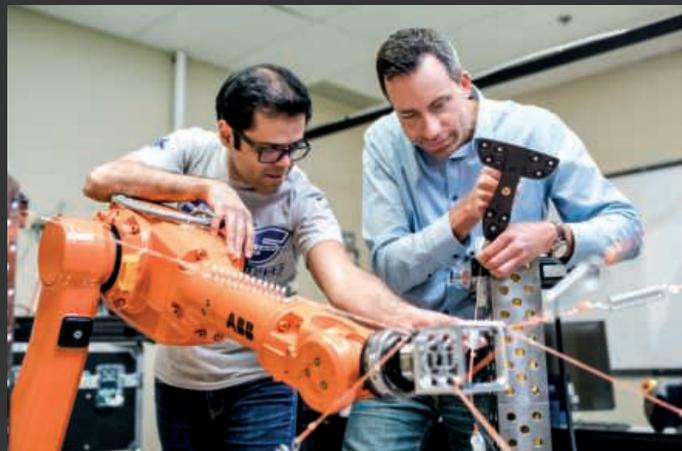
De plus, la mission panquébécoise de l'ÉTS, qui est la seule université dont les programmes sont spécialement conçus pour être arrimés au secteur technique des cégeps, nécessite plus d'espace pour des résidences étudiantes qu'une université traditionnelle qui a tendance à avoir une très grande partie de sa clientèle dans un rayon de 50 km. Comme il a été expliqué précédemment, le système de résidences étudiantes de l'ÉTS favorise le placement d'étudiants pour des stages en région, ce qui favorise le développement économique de toutes les régions du Québec.



ÉCOLE DE
TECHNOLOGIE
SUPÉRIEURE
Université du Québec



**Une invitation à
repenser, inventer
et changer ce qui
sera déterminant
pour la société
de demain.**



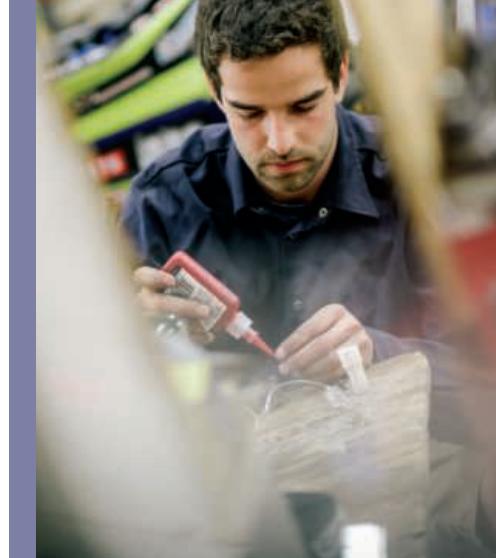
→ PLAN STRATÉGIQUE

2019

2022

POUR UNE ÉTS AGILE, CRÉATIVE ET HUMAINE

TABLE
DES
MATIÈRES



02 MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

06 MOT DES CADRES SUPÉRIEURS

08 MOT DU PRÉSIDENT DU CA

10 UNE SOCIÉTÉ EN PROFONDE TRANSFORMATION

12 MISSION

14 VISION

16 VALEURS

18 AXES STRATÉGIQUES

20 CRÉER POUR LA RELÈVE

22 INVENTER POUR LA SOCIÉTÉ

24 S'ENGAGER POUR NOTRE COMMUNAUTÉ

26 CONCLUSION

27 ANNEXE 1





Le savoir au service de l'action!

Nous évoluons dans un monde en perpétuel changement. Le rôle des ingénieurs est primordial dans cette société en pleine mouvance : la santé, le développement durable, le transport et la démographie figurent, entre autres, au nombre des enjeux auxquels nous sommes confrontés. Le rôle des ingénieurs dans la mise en place de solutions est incontournable. L'ÉTS a été un acteur-clé de ces changements depuis les 45 dernières années ayant formé à ce jour plus de 25 000 diplômés prêts à relever ces défis.

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Un modèle de réussite

Je suis privilégié d'arriver en poste à la direction générale de l'ÉTS à ce moment-ci de son histoire. Je regarde loin en avant, plus déterminé que jamais à en écrire un nouveau chapitre. Cette nouvelle ère s'annonce des plus dynamiques et stimulantes pour notre université avec comme trame de fond, encore et toujours, l'innovation.

L'innovation, c'est notre raison d'être. Notre histoire permet de bien comprendre qu'elle est la grande responsable de notre succès.

Véritable leader dans sa mission axée sur *le génie pour l'industrie*, l'ÉTS est l'une des rares facultés de génie au Canada qui offrent une formation de qualité, pratique et technique en synergie avec les besoins de l'industrie. Elle a fait preuve d'avant-gardisme au moment de sa création, en 1974, en offrant aux diplômés du profil collégial technique la possibilité d'accéder à des études universitaires. Elle a innové en créant le service de l'enseignement coopératif (stages). Elle a mis sur pied les programmes de génie de la construction et de la production automatisée, uniques au Québec. Elle a aussi eu l'audace de s'implanter, à l'aube des années 2000, dans Griffintown, un quartier qui n'avait pas alors l'effervescence qu'on lui connaît aujourd'hui. Cette attitude de fonceur nous confère une couleur unique, un caractère valorisé et reconnu de tous.

Nouveau tournant : élargir notre portée et affirmer notre leadership

L'ÉTS a connu beaucoup de succès et fait la fierté de toute notre communauté. Depuis 45 ans, notre École contribue largement à l'essor industriel du Québec. Si cette contribution a pu être aussi remarquable, c'est parce qu'elle s'est faite dans l'action, par des réalisations concrètes. Cette action a une portée, qu'elle soit académique, communautaire ou sociale. Elle concrétise l'idée d'agir et d'avoir un impact réel et encore plus grand sur la société d'aujourd'hui et celle de demain. C'est le savoir en action!

J'ai la volonté maintenant d'élargir la portée de notre action, de faire écho, et de marquer de notre empreinte le milieu universitaire, entrepreneurial, industriel et des affaires en général, ici dans Griffintown, à Montréal, au Québec, au Canada et dans le monde.

L'ÉTS est une université de nouvelle génération. Nous n'hésitons pas à nous réinventer, que ce soit par la révision de nos programmes, le recrutement de professeurs, l'embauche d'employés et l'acquisition d'espace de nouveau genre pour les cours et les laboratoires. Au cœur des profonds mouvements sociaux d'actualité, nous le faisons aussi en intégrant des principes visant l'équité, une plus grande diversité, plus d'inclusion et une place prépondérante accordée aux femmes en génie. Élargir notre portée passe aussi par ces gestes significatifs pour notre communauté.

Chacun d'entre nous a la capacité d'innover et de contribuer, au quotidien, à l'élargissement de notre action. C'est sur cette nouvelle voie que je souhaite que nous nous engagions ensemble.

INNOVATION

RELÈVE

Miser sur l'innovation et l'humain

L'innovation a toujours fait partie de mon parcours, comme étudiant, comme ingénieur, comme professeur, comme chercheur et comme directeur de département ici à l'ÉTS. Notre vision est de faire de notre ÉTS, ensemble, une grande université à échelle humaine; une cité au sens classique du terme où tous peuvent évoluer, s'émanciper, se respecter, créer, inventer et s'engager pour la relève, pour la société et pour notre communauté.

À l'approche des 50 ans de l'ÉTS, je voudrais qu'ensemble, étudiants, professeurs, employés, partenaires et collaborateurs, nous puissions raconter un demi-siècle d'innovation. Je voudrais que toute la collectivité de l'ÉTS — dont vous faites partie — dérange, ose et change le monde en plaçant, au centre de ses changements, l'innovation et l'humain!



Professeur François Gagnon, ing., Ph. D.
Directeur général

HUMANAIN



**« Votre expertise et
votre collaboration
seront indubitablement
mises au service de
l'action! »**



MOT DES CADRES SUPÉRIEURS

Pour une ÉTS agile, créative et humaine

Nous sommes très heureux de travailler conjointement à la réalisation de ce Plan stratégique pour notre établissement, en appui au directeur général, et de concert avec les directeurs, les cadres et les membres du personnel de toutes les entités administratives. Ce Plan sera certainement générateur de nouvelles idées et de nouvelles façons de faire, mobilisateur et stimulant pour nous tous! Une série d'actions assurera la concrétisation de cette vision stratégique à l'intérieur d'un plan d'action sur trois ans et qui sera révisé annuellement. Nous aurons le privilège d'y contribuer activement, ensemble, dans nos secteurs d'activités respectifs. Votre expertise et votre collaboration seront indubitablement mises au service de l'action!



Michel Huneault

Directeur des affaires
académiques

Luc Martin

Directeur de
l'immobilier



Jean Belzile

Directeur du
développement
stratégique et
des ressources



Charles Despins

Directeur des affaires
professorales, de la
recherche et des
partenariats



Cédric Pautel

Secrétaire général



ÉTS

Centre pour l'industrie



MOT DU PRÉSIDENT DU CA

À tous les membres de la communauté ÉTS,

D'entrée de jeu, je tiens à féliciter monsieur François Gagnon à titre de directeur général de l'ÉTS, et je lui souhaite la meilleure des chances dans ce nouveau mandat de cinq ans; un défi à la hauteur de son talent, de ses idées et de son ambition.

Je souhaite aussi saluer chaque employé, que vous soyez professeur, chargé de cours, maître d'enseignement, gestionnaire, professionnel, technicien ou membre du personnel. Grâce à votre savoir-faire, vous avez façonné plusieurs pans de la belle et grande histoire de l'ÉTS et surtout, vous avez contribué à sa réussite.

Résolument tournée vers l'avenir, l'intelligence artificielle, l'internet des objets, l'industrie 4.0, l'entrepreneuriat, le développement durable et tous les enjeux de demain, l'ÉTS se doit de planifier ses actions à long terme et de se doter d'un outil de gestion comme celui du présent Plan stratégique afin de bien aligner ses actions.

Je vous invite à adhérer à ce plan et à voir comment chacun de vos gestes et de vos idées pourra contribuer concrètement à sa réalisation.

Bonne continuation à toutes et à tous!



Jean-René Halde

Président du conseil d'administration de l'ÉTS

UNE SOCIÉTÉ EN PROFONDE TRANSFORMATION

Élaboré à la suite de nombreuses consultations conduites notamment auprès de la communauté de l'ÉTS et lors d'ateliers thématiques, ce Plan stratégique vise à donner à l'École tous les moyens pour former une solide relève. Il vise également à soutenir et à propulser le développement des innovations qui permettront à la société québécoise de faire face aux grands enjeux auxquels elle est, et sera confrontée grâce à l'apport inestimable des ingénieurs formés à l'ÉTS.

Ce plan s'articule autour de trois axes principaux : la relève, la société et la communauté.

Ces axes ont été inspirés par le *Conference Board of Canada* (CBoC) qui, en 2018, alléguait qu'au cours de la prochaine décennie, le monde fera face à des transformations politiques, sociales, environnementales et technologiques qui auront de profondes incidences pour les investisseurs et les entreprises opérant au Canada.

Le CBoC allait même plus loin en mentionnant que la rapidité à laquelle s'opère le changement était une tendance forte qui n'allait que s'intensifier dans tous les secteurs.

Cette tendance qui se veut à la fois défi et leitmotiv, propose des perspectives des plus stimulantes pour un établissement universitaire comme le nôtre et pour tous les membres de sa communauté, étudiants, professeurs et employés. Elle se situe au cœur même de la réflexion que nous devons avoir sur l'évolution de la société. Ce Plan stratégique reflète ce constat.

« Over the next decade, the world is facing political, social, environmental, and technological transformations that will have profound implications for investors and businesses operating in Canada... Disruption is the overarching trend, with trend lines pointing to greater and more diverse disruption across all sectors. »

- Tiré d'un rapport publié en août 2018 par le *Conference Board of Canada* sur les forces définissant le contexte d'affaires canadien.



Grands constats et fondements

Les changements dans l'environnement de travail liés à l'automatisation, à la démographie, à l'immigration et à l'inclusion sont majeurs.

Les changements climatiques affectent de plus en plus les options énergétiques, la disponibilité de l'eau potable, l'indépendance alimentaire et la santé.

De nouvelles technologies de rupture émergent constamment. L'intelligence artificielle, la sécurité informatique, l'internet des objets et les véhicules autonomes ne sont que quelques-unes de ces technologies qui ont, et auront des impacts profonds sur le travail des ingénieurs.

Il est impératif d'inclure la notion de développement durable (social, économique et environnemental) dans toutes les facettes de nos décisions et de nos opérations.

La diversité au sens large (qu'elle soit culturelle, de pensées, de genres, etc.) est une richesse reconnue pour faire face aux enjeux majeurs.

Tout ce qui est évoqué précédemment constitue non seulement des défis sans précédent, mais, surtout, de formidables possibilités. Ces enjeux, locaux comme planétaires, sont une source de motivation et d'effervescence dans un milieu comme le nôtre. Ils stimulent l'imagination des jeunes et insufflent un grand dynamisme qui se répercute dans toutes les sphères de notre quotidien.

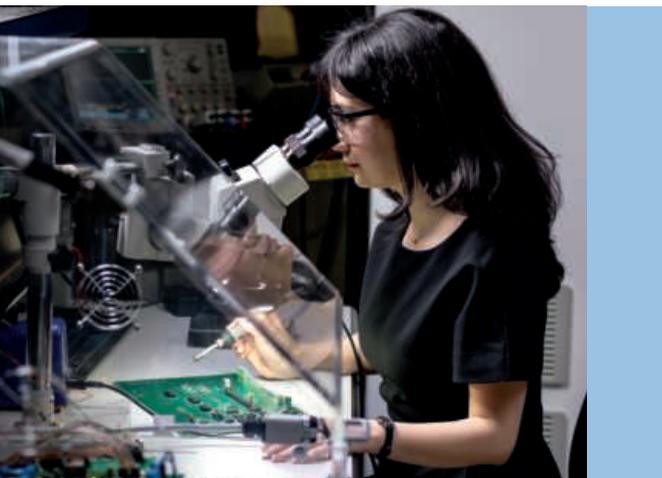
MISSION

La mission est énoncée dans le premier article des lettres patentes qui ont mené à la création de l'ÉTS en 1974 :

« L'École a pour objet l'enseignement universitaire et la recherche en génie d'application et en technologie, en vue du développement technologique et économique du Québec.

Dans le cadre de cet objet, en liaison avec l'industrie, l'École oriente ses activités de façon particulière vers l'enseignement coopératif ainsi que la recherche appliquée et le transfert technologique. »

La pénurie de main-d'œuvre au Québec, l'importante transformation numérique des entreprises québécoises, particulièrement des PME, et la multitude de grands défis technologiques, scientifiques et sociétaux auxquels nous faisons face intensifient encore davantage l'importance et la pertinence de cette mission qui est la nôtre.





D'ailleurs, le gouvernement du Québec reconnaît cette réalité dans sa nouvelle politique de financement des universités :

« Dans le contexte d'une société basée sur le savoir et ouverte sur le monde, les universités québécoises doivent plus que jamais contribuer activement au développement social et économique. Cette nouvelle politique vise donc à poursuivre divers objectifs regroupés dans quatre grandes orientations stratégiques qui concernent :

l'accessibilité aux études universitaires et la réussite des étudiants;

les besoins de la société et l'ouverture sur le monde;

la recherche et la création;

la performance des universités et l'efficacité du système. »

Le génie pour l'industrie n'est pas seulement une devise, c'est une raison d'être. De concert avec la mission de l'ÉTS, elle est à la base même de notre réussite et nous guide dans notre rôle de plus en plus affirmé de leader canadien et souvent mondial sur un nombre croissant de plans :

01

l'intérêt des milieux industriels et des affaires pour nos étudiants et nos diplômés : la préparation de nos étudiants au marché du travail;

02

l'intensité de l'implication du corps professoral dans la recherche et le développement : une forte proportion de la recherche qui provient de l'industrie;

03

le démarrage d'entreprises et le volet entrepreneurial;

04

l'engagement étudiant dans les clubs et regroupements scientifiques.





VISION

**Nous avons l'ambition
de devenir une université
où les meilleurs talents
en génie se rencontrent
pour **repenser, inventer
et changer** ce qui sera
déterminant pour la
société de demain.**

→ VALEURS

Les valeurs qui sous-tendent notre vision permettront de guider et de comprendre les choix stratégiques comme les choix opérationnels de notre établissement :

**Humanisme •
Équité •
Audace •
Engagement •
Excellence •**

Humanisme

L'humanisme est une valeur clé pour une organisation qui place sa communauté, soit ses étudiants, ses professeurs et ses employés, au cœur même de ses préoccupations. L'ÉTS se veut un établissement au sein duquel ouverture et échange sont les maîtres-mots. Dans cette optique, l'ouverture aux autres et le respect en sont la pierre angulaire. Cet ensemble de valeurs se décline de multiples façons : valoriser le développement personnel et professionnel, respecter les croyances et les cultures, accueillir et encourager la diversité et promouvoir le sens des responsabilités, du devoir et des obligations. Dans l'action, c'est l'humain qui peut changer le monde, orienté vers le bien commun. Nous pouvons compter les uns sur les autres, être accueillant pour un « vivre ensemble » harmonieux et intégré, pour un mieux-être individuel et collectif.

Équité

En lien avec notre mission, nous voulons offrir à toutes et à tous des chances égales d'accéder à l'enseignement supérieur, pour un monde plus équitable. Nous voulons aussi assurer un juste accès aux emplois et aux promotions. L'équité s'inscrit dans cette conviction de pouvoir offrir à chaque membre de notre communauté et à notre personnel un milieu juste, respectueux, axé sur la conciliation du travail et de la vie personnelle, ouvert sur la diversité et sur la place des femmes, sans discrimination.



Audace

Dans une société qui évolue à la vitesse grand V, l'ÉTS doit faire preuve d'audace pour repousser les frontières et faire tomber les barrières. Nous voulons être à l'avant-garde en enseignement et en recherche afin de répondre avec créativité et efficacité aux besoins de l'industrie. Cette audace se traduit en innovation pédagogique, technologique et entrepreneuriale, lesquelles sont au centre même de notre mission.

Engagement

Afin d'accomplir sa mission, l'ÉTS bénéficie et compte sur l'engagement de toute sa communauté pour offrir un milieu dynamique et inspirant pour ses étudiants. Nous devons créer et maintenir un climat propice afin que chacun de nous s'engage à faire partie d'une grande équipe, à mettre les objectifs de notre établissement au centre de ses actions et à contribuer positivement à son succès. Depuis sa fondation, l'engagement est une caractéristique marquante de la communauté de l'ÉTS et demeure l'une des plus importantes clés de sa réussite.

Excellence

L'excellence s'exprime d'abord et avant tout par une formation et une quête de qualité reconnues, tournées vers le meilleur. Elle se traduit aussi par le niveau et la qualité de service offert au sein de chacune de nos unités et de nos équipes. Elle se définit par le souci constant de faire la bonne chose de la bonne façon, chaque jour, et se concrétise par l'amélioration continue de nos processus, par des choix technologiques éclairés, par l'utilisation efficace de nos ressources et de nos outils.

Notre savoir grandit et se diversifie à mesure que les besoins de la société se complexifient. Nous devons de ce fait viser toujours plus haut. C'est en intégrant l'excellence dans chacune de nos actions que nous faisons la différence.



AXES STRATÉGIQUES

**Nos orientations
seront regroupées
sous **trois grands axes
stratégiques**. Ces
axes reposent sur des
objectifs spécifiques qui
seront concrétisés par
des actions à déployer
au cours des trois
prochaines années.**

AXE 1

CRÉER

→ **POUR LA RELÈVE**



Une relève allumée, diversifiée et qualifiée pour faire face aux enjeux du XXI^e siècle

Cet axe vise à répondre aux enjeux de qualité et de pertinence de la formation et de la recherche qui sont au centre de notre mission. Intelligence artificielle, bio-ingénierie, nouveaux matériaux... les nouveaux savoirs nous fascinent et nous inspirent, profitons de cet enthousiasme pour en étoffer notre établissement.



OBJECTIFS et intentions

ENRICHIR L'OFFRE DE FORMATION ET INTÉGRER DE NOUVELLES DISCIPLINES DU GÉNIE

- Diversifier l'offre de formation et augmenter l'empreinte de l'ÉTS en développant de nouveaux programmes et ainsi, attirer de nouveaux étudiants et intéresser davantage de femmes au génie.
- Faire de l'amélioration des programmes une action continue.
- Maintenir les sessions d'études et de stages à l'étranger aux cycles supérieurs.
- Développer l'intersectorialité avec certains domaines comme les arts, le design industriel et les sciences humaines.

CRÉER UNE EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE STIMULANTE

- Développer des moyens pédagogiques innovants pour diversifier les formes d'apprentissage (ex. : l'apprentissage hybride et en ligne).
- Accroître la place de l'apprentissage expérientiel dans les programmes et celle de l'apprentissage par projet (ex. : par du mentorat).
- Renforcer et cultiver le sentiment d'appartenance des étudiants à l'égard de l'ÉTS.

ATTIRER ET RETENIR LES MEILLEURS ÉTUDIANTS, CHERCHEURS ET AUTRES TALENTS

- Être ouvert et flexible dans la reconnaissance de formation, de connaissances et de compétences.
- Développer des filières de recrutement et d'influence tant au Québec qu'à l'international par le biais d'ambassadeurs.
- Faire de l'ÉTS une université particulièrement attrayante pour les femmes.
- Favoriser l'intégration d'étudiants et de professeurs de tous les horizons.

AXE 2

INVENTER

→ POUR LA SOCIÉTÉ



Des connaissances et des technologies qui ont un impact socioéconomique positif et qui sont porteuses d'avenir

Cet axe vise à augmenter la portée de l'ÉTS au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde, dans l'industrie, au sein d'entreprises et même auprès des gouvernements et des autres institutions de haut savoir. Affirmer le modèle de réussite de l'ÉTS tous azimuts afin qu'il rayonne et qu'il puisse être vu et reproduit.



OBJECTIFS et intentions

VALORISER NOS ACTIVITÉS DE FORMATION ET DE RECHERCHE

- Favoriser des carrières professorales en adéquation avec l'industrie et axées sur l'entrepreneuriat.
- Accroître l'émergence d'entreprises dérivées.
- Augmenter l'offre de stages en entreprise et développer l'entrepreneuriat auprès des étudiants aux cycles supérieurs.

CRÉER ET ALIMENTER DES PARTENARIATS ET DES RÉSEAUX POUR NOUS AIDER, TANT SUR LE PLAN DE LA FORMATION QUE DE LA RECHERCHE, À RELEVER DE GRANDS DÉFIS SOCIÉTAUX

- Accroître notre présence auprès des instances gouvernementales pour prendre une part active dans les grands débats de société et scientifiques.
- Structurer et intensifier notre engagement à l'égard du développement durable, notamment pour faire face aux défis liés aux changements climatiques.
- Renforcer les liens avec nos diplômés et nos partenaires.
- Être présents et actifs au sein d'instances associatives, scientifiques et industrielles.

ASSURER UN LEADERSHIP AU SEIN D'ÉCOSYSTÈMES TECHNOLOGIQUES

- Améliorer notre performance et optimiser notre portée auprès des grands programmes subventionnaires.
- Former des équipes de chercheurs en initiant des regroupements scientifiques et multidisciplinaires de recherche avec des partenaires et des collaborateurs au-delà de nos murs.
- Diversifier nos sources de financement par le biais de démarchage proactif.

AXE 3

S'ENGAGER

→ POUR NOTRE
COMMUNAUTÉ



Une organisation humaine, créative et agile

Cet axe vise à améliorer la qualité de vie des membres de la communauté ÉTS formée des étudiants, des professeurs et des employés, et à rendre notre École plus inclusive et attrayante en acquérant de nouveaux réflexes. L'application des meilleures pratiques en matière d'équité et de représentation de la diversité rend les équipes de travail plus créatives et productives, pour une grande université à échelle humaine.



OBJECTIFS et intentions

MISER SUR NOTRE CAPITAL HUMAIN

- Favoriser et entretenir la reconnaissance professionnelle, la formation continue et le développement de carrière; s'assurer que le cadre de vie de l'ÉTS soit propice à l'avancement et à l'épanouissement.
- Structurer des activités de mentorat au sein du corps professoral et au sein des groupes d'employés (ex. : lors de l'accueil des nouveaux professeurs, l'entrée en fonction des nouveaux employés, etc.).
- Mettre en place des processus pour favoriser l'obtention de reconnaissances externes, (ex. : participation à des grands concours, candidatures d'individus, de projets, d'initiatives, etc.).

OFFRIR ET PROMOUVOIR UN MILIEU DE VIE SAIN, RESPECTUEUX ET AGRÉABLE

- Donner à tous les membres de la communauté les moyens de s'exprimer et de contribuer significativement à leur bien-être au travail; encourager en ce sens l'implication individuelle et collective préconisant la diversité, l'inclusion et le respect.
- Travailler conjointement avec toutes les parties à maintenir un climat de travail inspirant.
- Promouvoir et affirmer les valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion, notamment pour augmenter significativement le nombre de femmes dans les programmes d'études.
- Adopter les meilleures pratiques en développement durable, notamment poursuivre la mise en œuvre des treize recommandations issues de la Consultation sur le développement du campus (annexe 1).

ASSURER L'AMÉLIORATION CONTINUE DE NOS PROCESSUS

- Accroître l'efficacité organisationnelle et développer des méthodes de travail agiles qui nous affranchiront du travail en silo.
- Maintenir de façon continue des tableaux de bord sur la qualité de service et sur l'efficacité de nos opérations.
- Acquérir ou développer, puis s'approprier les outils technologiques pour les utiliser de façon efficace. Être à l'affût des nouveaux outils et tendances dans le domaine.



Les prochaines années s'annoncent des plus dynamiques et stimulantes pour l'ÉTS avec comme trame de fond l'innovation et l'humain. Le plan stratégique 2019-2022 de l'École a été réalisé de concert avec toute la communauté ÉTS et il évoluera au fil des plans d'action annuels qui en découleront.

Ensemble, travaillons
à faire de l'ÉTS une
université vivante où
les talents en génie
les plus prometteurs
se rencontrent pour
repenser et créer la
société de demain!

ANNEXE 1

Les recommandations issues des consultations sur le développement du campus

MOBILITÉ DURABLE

1. Favoriser les déplacements à pied;
2. Favoriser les déplacements à vélo;
3. Améliorer l'offre de transport par autobus;
4. Faciliter l'accès aux stations de métro et du REM.

MOBILIER URBAIN

5. Créer des espaces de détente et de rassemblement;
6. Intégrer l'art, la culture et le sport.

SÉCURITÉ

7. Construire des tunnels et des passerelles;
8. Maintenir le sentiment de sécurité.

VERDISSEMENT ET EMBELLISSEMENT

9. Embellir le campus;
10. Verdir le campus.

IDENTITÉ TERRITORIALE

11. Rendre visible « l'ADN » de l'ÉTS;
12. Marquer l'histoire du quartier;
13. Faire apparaître le campus.



PLAN STRATÉGIQUE



2019 - 2022



**ets
mtl
.ca**

École de technologie supérieure
1100, rue Notre-Dame Ouest
Montréal (Québec) H3C 1K3

